

Politique de protection des renseignements personnels

La présente politique de protection des renseignements personnels (ci-après la « **Politique** ») énonce comment le GMF Sydenham recueille, utilise, communique, conserve et détruit vos renseignements personnels. Pour faciliter la lecture, nous utiliserons les expressions « nous » ou « la clinique » de temps à autre dans la Politique.

Nous pouvons vous fournir de l'information complémentaire relativement au traitement de vos renseignements personnels, dans certains cas, au moment de recueillir vos renseignements personnels. Nous pouvons également obtenir votre consentement spécifique dans certains cas relativement à la collecte, l'utilisation, la communication et la conservation de vos renseignements personnels.

La Politique s'applique aux renseignements personnels que nous recueillons, peu importe la manière, que ce soit, par exemple en personne, par téléphone ou via notre site Web

En acceptant cette Politique ou en nous fournissant des renseignements personnels après avoir eu l'opportunité de consulter la Politique ou tout autre avis complémentaire, vous acceptez que vos renseignements personnels soient traités conformément à la Politique et l'avis complémentaire.

1 À propos de nous

Voici nos informations d'identification complètes :

GMF Sydenham
875, Sydenham, bureau 100
Chicoutimi, Qc
G7H 0R1

N'hésitez pas à communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir concernant la Politique, la manière dont nous traitons vos renseignements personnels ou pour exercer vos droits concernant vos renseignements personnels.

Vous pouvez joindre notre responsable de la protection des renseignements personnels par courriel :

nancyclinord@videotron.ca (voir avec videotron pour une adresse seulement pour ça)
ou par la poste à l'adresse mentionnée plus haut.

Au sein de notre clinique nous avons attribué les rôles et responsabilités comme suit :

- Responsable de la confidentialité : Nancy Truchon

Nous formons et sensibilisons les membres de notre personnel et nos professionnels (y compris nos étudiants et nos stagiaires) par le biais des activités suivantes :

2 Définitions importantes

Dans la Politique, on entend par :

« **Incident de confidentialité** » (i) l'accès non autorisé par la loi à un renseignement personnel; (ii) l'utilisation non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; (iii) la communication non autorisée par la loi d'un renseignement personnel; ou (iv) la perte d'un renseignement personnel ou toute autre atteinte à la protection d'un tel renseignement.

« **Renseignements personnels** » tout renseignement qui concerne une personne physique et permet, directement ou indirectement, de l'identifier.

3 Comment allons-nous traiter vos Renseignements Personnels

Patients

Comment collectons-nous vos renseignements personnels	En personne ou par téléphone
Quels sont les renseignements personnels que nous collectons	Nom, prénom, adresse, # de téléphone, date de naissance et # d'assurance maladie, courriel
Auprès de qui collectons-nous vos renseignements personnels	Directement avec le patient ou auprès d'un tiers en présence du patient (ex : personne avec trouble auditif ou handicap mental)
Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?	Pour être en mesure de vous rejoindre en tout temps pour votre suivi de santé, pour faire des demandes d'examen à l'hôpital

	ou autre et pour facturer vos visites à la RAMQ. Pour vérifier l'identité des patients
Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?	Nous ne serons pas en mesure de vous rejoindre et de faire un suivi adéquat. Il ne sera pas possible de faire certaines demandes de consultation
Qui aura accès à vos renseignements personnels?	Les médecins, infirmières, travailleuse sociale, personnel administratif de la clinique, stagiaires et autre employés du GMF
Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?	Avec notre dossier médical électronique. Nous partageons vos renseignements seulement sur les demandes d'examen, les communications aux spécialistes, les prescriptions ou demande de transfert d'information préalablement autorisé par le patient lui-même via signature. Pour la facturation à la RAMQ via un logiciel sécurisé
Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels	Nous conservons vos renseignements personnels pour une durée indéterminée à moins d'avis contraire
Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels	Aucun risque par rapport au traitement de vos renseignements personnels
Où allons-nous conserver vos renseignements personnels?	DME (dossier médical électronique) Nous conservons aussi en classeur certains documents papier nécessaires au bon suivi du patient : feuille de prise de sang, d'examen, de résultats, renouvellement etc

Employés et CV reçus

Comment collectons-nous vos renseignements personnels	En personne ou par courriel
Quels sont les renseignements personnels que nous collectons	Nom, prénom, adresse, # de téléphone, date de naissance et # d'assurance sociale
Après de qui collectons-nous vos renseignements personnels	Directement avec l'employé
Pourquoi collectons-nous vos renseignements personnels?	Afin de pouvoir procéder aux paies et rapports aux gouvernements mensuels et annuels
Qu'arrive-t-il si vous ne consentez pas à la collecte de vos renseignements personnels?	Il sera impossible pour nous de procéder à la paie et aux différents rapports gouvernementaux
Qui aura accès à vos renseignements personnels?	Seulement Nancy Truchon, adjointe administrative
Comment allons-nous partager vos renseignements personnels avec des tiers?	Seulement pour les rapports aux gouvernements
Pendant combien de temps allons-nous conserver vos renseignements personnels	Pour les employés tout le temps de votre lien d'emploi avec nous et 5 ans après la fin du lien Pour les CV si pas retenu immédiatement supprimé des courriels ou si papier mis au bac de destruction de papiers confidentiels
Quels sont les risques liés au traitement de vos renseignements personnels	Aucun risque par rapport au traitement de vos renseignements personnels

4 Quels produits technologiques utilisons-nous

Nom du logiciel	Nom du Fournisseur	Utilités	Calendrier de mise à jour
Ofys	InfoData	Dossier médical électronique	
Acomba		Comptabilité, paie	
Xacte	Xacte	Facturation des actes médicaux à transmettre à la RAMQ	

5 Mesures de sécurité et risques inhérents

Nous suivons les standards de sécurité dans notre secteur d'activités pour protéger les renseignements que nous recueillons et que nous recevons. Plus particulièrement, nous avons en place des mesures de protection physiques, techniques, informatiques et administratives appropriées afin de protéger vos renseignements personnels contre un incident de confidentialité.

Un organisme doit journaliser l'ensemble des accès aux renseignements qu'il détient ou de toutes autres utilisations de ces renseignements par tout membre de son personnel et par tout professionnel qui exerce sa profession au sein de l'organisme, y compris par tout étudiant et tout stagiaire, de même que l'ensemble des communications de tels renseignements. Cette journalisation doit permettre de savoir quel renseignement a fait l'objet d'un accès ou autrement a été utilisé ou a fait l'objet d'une communication, qui y a accédé ou autrement l'a utilisé ou en a reçu communication ainsi que la date et l'heure de cet accès, de cette utilisation ou de cette communication. Notre dossier médical électronique nous permet une journalisation pour chaque dossier ou index patient.

Les ordinateurs sont tous barrés par mot de passe personnel pour chaque employé.

6 Comment et sous quelles conditions allons-nous communiquer vos renseignements personnels à des fins de sécurité publique ou de poursuite des infractions

6.1 En cas de risque sérieux de mort ou de blessures graves

Nous pourrions communiquer un renseignement personnel que nous détenons en vue de protéger une personne ou un groupe de personnes lorsqu'il existe un motif raisonnable de croire qu'un risque sérieux de mort ou de blessures graves, lié notamment à une disparition ou à un acte de violence, dont une tentative de suicide, menace cette personne ou ce groupe et que la nature de la menace inspire un sentiment d'urgence.

Les renseignements peuvent alors être communiqués à la ou aux personnes exposées à ce risque, à leur représentant ou à toute personne susceptible de leur porter secours. Seuls les renseignements nécessaires aux fins poursuivies par la communication seront communiqués.

6.2 Forces de l'ordre

Nous pourrions également communiquer un renseignement au Directeur des poursuites criminelles et pénales ou à une personne ou à un groupement chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois lorsque le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour une infraction à une loi applicable au Québec.

Finalement, nous pourrions communiquer un renseignement à un corps de police lorsqu'il est nécessaire à la planification ou à l'exécution d'une intervention adaptée aux caractéristiques d'une personne ou de la situation, dans l'un ou l'autre des cas suivants: 1° le corps de police intervient, à notre demande, pour nous apporter de l'aide ou du soutien dans le cadre des services que nous fournissons à une personne; 2° nous agissons en concertation ou en partenariat avec le corps de police dans le cadre de pratiques mixtes d'interventions psychosociales et policières.

7 Vos renseignements personnels sont-ils transférés à l'extérieur du Québec?

Il se peut que vos renseignements personnels soient transférés à l'extérieur du Québec.

8 Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels?

La loi vous confère différents droits à l'égard de vos renseignements personnels. Vous disposez notamment des droits suivants :

- **Accès** : le droit de demander si nous détenons des renseignements personnels sur vous et, le cas échéant, de demander d'avoir accès à ces renseignements personnels.
- **Rectification** : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement personnel incomplet ou inexact que nous détenons.
- **Retrait du consentement** : le droit de retirer votre consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels détenus.
- **Restriction ou refus d'accès** : le droit de demander qu'un intervenant particulier ou qui appartient à une catégorie d'intervenants indiquée ne puisse avoir accès à un ou à plusieurs renseignements que vous aurez identifiés.
- **Plainte** : le droit de formuler une plainte adressée à notre responsable de la protection des renseignements personnels tel qu'identifié à l'article 1 en lien avec cette Politique ou de déposer une plainte auprès de la Commission de l'accès à l'information du Québec si vous croyez qu'une infraction aux lois sur la protection des renseignements personnels a été commise. Pour porter plainte auprès de la Commission d'accès à l'information (Québec), veuillez utiliser le formulaire approprié disponible à l'adresse suivante : Pour les citoyens | Commission d'accès à l'information du Québec <https://www.cai.gouv.qc.ca/formulaires-et-lettres-types/pour-les-citoyens/>
- **Portabilité** : Vous avez le droit de demander que vos renseignements personnels vous soient communiqués ou qu'ils soient transférés à une autre organisation dans un format technologique structuré et couramment utilisé.

Pour exercer l'un ou l'autre de ces droits, veuillez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels la manière indiquée à l'article 1 de la présente Politique.

9 Comment utilisons-nous les témoins de navigation (cookies)?

Nous utilisons des témoins de navigation pour améliorer l'expérience d'utilisation de notre site web. Un témoin de navigation est un petit fichier texte qu'un site web enregistre sur votre ordinateur ou votre appareil mobile lorsque vous le visitez.

Ces témoins permettent de :

- Garder une trace des préférences de navigation
- Optimiser l'expérience utilisateur et la navigation
- Collecter des données statistiques anonymes pour améliorer le fonctionnement du site
- Permettre certaines fonctionnalités techniques

Les témoins utilisés n'ont pas pour but de vous identifier personnellement. Vous pouvez les accepter ou les refuser en modifiant les paramètres de votre navigateur.

Types de témoins utilisés

- Témoins de session : Temporaires, ils expirent dès que vous fermez votre navigateur.
- Témoins permanents : Ils restent stockés sur votre ordinateur/appareil pour une période plus longue.

Gérer vos préférences pour les témoins

La plupart des navigateurs vous permettent de contrôler les témoins, y compris les supprimer et bloquer de nouveaux témoins. Les moyens pour ce faire varient selon le navigateur que vous utilisez. Vous trouverez plus d'informations dans le menu d'aide de votre navigateur.

10 Sites de tiers

Cette Politique ne s'applique pas aux sites web, aux pages ou aux applications de tiers auxquels il est possible d'accéder via nos services et nous ne sommes pas responsables à l'égard de tels services tiers.

Si vous suivez de tels liens, ces sites ou services tiers auront probablement leurs propres politiques sur la protection des renseignements personnels que vous devrez examiner avant de soumettre vos renseignements personnels.

11 Décisions entièrement automatisées

N/A

12 Technologies d'identification, de profilage, ou localisation

N/A

13 Comment mettons-nous à jour la présente Politique sur la protection des renseignements personnels?

Nous pourrions, de temps à autre, modifier la Politique afin de refléter les changements dans nos processus d'affaires ou dans la loi.